Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Grez-en-Bouère - Tome II

Grez-en-Bouère, chef-lieu de canton, arrond. de *Château-Gontier* (14 kil. E.), à 29 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia de Gradibus dicta, 1062 (Cart. de Marmoutier, d'après dom Le Michel). — *Grez,* 1312 (Bib. nat., fr. 8.736). — *Greez-en-Bouyère,* 1371 (Arch. nat., P. 1.343, f. 57). — *Habitantes de Gressibus in Boeria,* 1424 (Ibid., X/1a. 9.190, f. 294). — *Grez en Bouyère,* 1433 (Ibid., KK. 324). — *L'église de Monsieur Sainct Martin de Grez,* 1482 (Lib. fundat., t. II, f. 42, 43). — *Ecclesia de Gradibus in Boe*[*ria*], XV^{e} s. (Pouillé). — *Saint-Martin de Grez en Boyère,* 1594 (Ins. eccl.). — *Grez-en-Boëre* (Jaillot). — *Grez-en-Bouère* (Carte cénom., Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Les schistes précambriens qui occupent toute la région méridionale de la commune, sont limités au N. par une série de bandes parallèles dirigées N.-O. S.-E., alternativement schisteuses et gréseuses, constituant les hauteurs qui dominent le bourg au sud ; ces bandes appartiennent à l'Ordovicien et au Gothlandien. Au milieu des schistes et quartzites qui se trouvent au sommet de ces assises, apparaissent des pointements interstratifiés de diabases calcifiées par épigénie. A cette série succèdent des dépôts du culm (poudingues, schistes et grès) qui forment la ceinture la plus externe du bassin carbonifère de Grez-en-Bouère. Ils passent au S. du bourg, venant du signal 114, pour se diriger vers la Branlerie ; on les retrouve plus au N. formant, à la limite N. de la commune (Le Pâtis, 117, la Lande, le Rocher), l'autre flanc du synclinal, dont le noyau est formé par du calcaire carbonifère (calcaire de Laval) reposant normalement sur la grauwacke à Echinides ; ces deux dernières assises coïncidant avec la vallée du Bois-Monin. » D.-P. Œ.

Le territoire, très allongé du N. au S., en dehors de la vallée de la Taude, affluent de la Sarthe par la Vaige, qui traverse le canton N., se tient dans les altitudes de 85 à 104, c'est-à-dire presque en plaine. Les sources du Béron au S., de la rivière de Châtelain à l'O., sont du bassin de la Mayenne. — Jaillot fait rayonner autour du bourg les chemins de Ballée, Saint-Denis et Sablé, Châtelain, Château-Gontier, Laval et Meslay. Cassini, qui lui donne la forme d'une enceinte circulaire, y indique le passage de la route rectifiée de 1747 à 1750 de Château-Gontier à Sablé. « Le bourg est passable », dit Davelu en 1780. Aujourd'hui il s'allonge surtout, de maisons neuves, sur les routes départementales de Château-Gontier à Sablé et de Meslay, laissant à l'écart le groupe qui entoure l'église et celui du vieux chemin de Saint-Denis. Il est relié avec Bouère (4 kil. E.) ; Saint-Denis-d' Anjou (12 kil. S.-E.) ; Bierné (7.500 m. S.) ; Saint-Aignan-de-Gennes (6 kil. S.-O.) ; Gennes (6.500 m. O.) ; Longuefuye (10 kil. O.) ; Ruillé-Froidfont (10 kil. N.-O.) ; Saint-Charles (6 kil. N.) ; Meslay (9 kil. N.) ; le Buret (7 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1828 par M. Bequet, 2.728 hect.

« Fonds médiocre, d'après Mirominil, 1696, comprenant 2.892 arpents (il ne tient pas compte encore de la création récente de Saint-Charles-la-Forêt), savoir : 1500 en terres labourables, 469 en prés, 542 en pâtures, 87 en bois, 293 en landes et terres ingrates, 2 en vignes ; 32 métairies. » — « La moitié de la terre produit du froment et l'autre moitié du seigle, du bled noir et de l'avoine ; le vin y est relativement bon », dit un mémoire de

1750. On y cultivait aussi le lin, ajoute Davelu.

Population, administrations

Population. — 248 feux en 1688 ; — 262 feux en 1696 ; — 248 feux en 1700 ; — 227 feux en 1715 ; — 959 hab. en 1726 ; — 228 feux en 1732 ; — 800 communiants en 1780 ; — 874 hab. en l'an VI ; — 1.095 hab. en 1803 ; — 1.290 hab. en 1821 ; — 1.310 hab. en 1831 ; — 1.504 hab. en 1841 ; — 1.900 hab. en 1851 ; — 1.874 hab. en 1861 ; — 1.757 hab. en 1871 ; — 1.703 hab. en 1881 ; — 1.638 hab. en 1891 ; — 1.528 hab. en 1898, dont 656 agglomérés dans le bourg, et les autres disséminés en 117 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 117 fermes en 1843. En dépendent : le Chêne, 25 h. ; la Groussinière, 19 h. ; le Plessis, 18 h. ; la Touche, 20 h. ; les Buffetières, 19 h. ; la Taude, 27 h. ; Courpied, 26 h. ; Gérigné, 16 h. ; l'Hommeau, 37 h. ; la Bouhourdière, 24 h. ; le Rocher, 39 h. ; les châteaux de Chasnay et de la Guénaudière.

Bureau de distribution converti, le 16 mars 1843, en bureau de direction auquel a été ajouté un service télégraphique ; bureau d'*enregistrement* créé par décret du 30 avril 1810, justice de paix, chef-lieu de *perception* pour Grez-en-Bouère, Beaumont-Pied-de-Bœuf, Bouère, Saint-Brice, Saint-Loup-du-Dorat et Bouessay, recette des contributions indirectes, études de notaire et d'huissier, gendarmerie à cheval, sapeurs-pompiers.

Foires et marchés

Foires : le 10 mai et le 28 octobre par ordonnance du lieutenant général de la sénéchaussée d'Anjou du 2 juin 1609, « suivant les lettres patentes obtenues par la dame de Beaumanoir ». Un champ de la cure appelé Loison fut acheté, après 1643, pour servir de champ de foire. En 1752, à la Saint-Mathurin (10 mai), le 1er juin et le lendemain des saints Simon et Jude (29 octobre). Ces foires sont célèbres, dit Davelu. — Les *marchés* de fil, qui se tenaient avant les foires à des jours indéterminés, furent fixés par le seigneur de Grez, le 23 février 1713, au lundi d'avant chaque foire « sous peine de confiscation du fil pour ceux qui vendroient à d'autres jours ». Marché le jeudi, 1778. — En 1798, marché le 3e jour de la décade ; foires : 7 brumaire, 26 frimaire, 24 ventôse, 21 floréal et 13 prairial. — Foires actuelles : le samedi après le mercredi des Cendres, établie en 1896, remplaçant celle du 18 octobre,le Jeudi-Saint depuis 1838, le 10 mai et le 1er juin. Marché le vendredi.

Assemblée

Assemblée et *comice,* le dimanche après le 8 septembre

Industries

Industries. — Des carrières d'ardoises où l'on se fournit jusque de Vaiges existaient en 1604. — Mais la chaux qu'on vient chercher de Château-Gontier en 1619 au prix de 10 ℔ le muid pris sur le four, a été et est encore la principale industrie locale. Les usines de la Mauditière, exploitées par la société de Sarthe et Mayenne ; celles de la Guenaudière, par la société des mines de Montigné, occupent chacune trente-cinq ouvriers et produisent 50.000 hectolitres de chaux par an. D'autres carrières sont abandonnées. — On indique aussi une tuilerie (1870) qui ne fonctionne plus.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé en deçà l'Ouette ; — de l'élection de Château-Gontier, du ressort judiciaire de Laval et de Château-Gontier, du grenier à sel de Sablé ; — du district de Château-Gontier en 1790, et chef-lieu de canton pour : Grez, Bouère, Gennes et Saint-Aignan, Saint-Brice et

Saint-Charles-la-Forêt ; — de la Mission de Sablé en 1797, érigée en cure, par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier. Vicariat créé par décret du 27 juillet 1818.

Église ancienne, romane, dédiée à saint Martin — et à saint Nicolas, dit un pouillé du XII^e^ s. cité par dom Piolin. — Elle avait une chapelle, dite de l'Aubier, « adiacente au grand corps de l'église », 1539, et une autre ayant jour sur le chœur, construite avec caveau par Madeleine de Beaumanoir qui y fut enterrée en 1629. La masse d'autel existait, mais on n'y avait pas dit la messe. Pierre-Emmanuel de Thibault la fit bénir en l'honneur de sainte Marguerite en 1696. On mentionne aussi un autel de N.-D. en 1482 et celui du rosaire en 1667. Le grand-autel, « *penitus erutum* », fut reconstruit en 1758. En 1691, l'église menaçait ruine « par les fondements et pignons qui sont fendus à jour du haut en bas, dit le doyen ; même qu'il y est besoin d'une porte neuve et d'une clôture aux fonts. » Les bancs et bancelles furent loués en 1686.

Une nouvelle église, en style du XIII^e^ s. et en forme de croix latine, avec bas côtés, élégante, à colonnes très légères, tour et flèche en pierre sur la façade, pignons ajourés de rosaces immenses, a été commencée en 1857 sur plans de M. Lemesle et consacrée par M^gr^ Wicart le 8 juillet 1857. Les dépenses ne s'élevèrent qu'à 92.000 fr. C'était trop d'économie. Le jour de la Toussaint 1859, la croix et le sommet de la flèche tombèrent sur l'église, blessant 5 personnes dont deux mortellement.

Fondations anciennes. — Chapelle à simple tonsure des Beudins ou des Tanchots, fondée en 1482 par Ambroise Beudin, prêtre de Sablé, sur sa maison de Grez « et un marais auprès où l'on pourroit nourrir des poissons », sur ses terres des Entes et de la Paulerie ; une messe de la Vierge le samedi ; — chapelle de la Pelouinière, aussi d'une messe, fondée avant 1590 par Antoine Chardon, vicaire de Varenne-Bourreau, et augmentée d'une seconde messe à l'autel du Rosaire en 1667 par le curé Bouju ; parmi les titulaires : André *Girard,* docteur de Sorbonne, demeurant à Paris, 1669 ; Henri *Hanuche,* curé de N.-D. de Sablé, 1783 ; — chapelles de la Bobinière ou de la Buffière ; de Sainte-Anne, fondée par Thibaude Coquereau, veuve d'Étienne Beauplet, 1643 ; — la sacristie, dotée pour deux prêtres le 29 juillet 1518 par Jean de Feschal, seigneur de la Guenaudière ; le titulaire recevait aussi des gerbes sur chaque métairie et closerie. — M. Farion légua 18 pots d'huile pour la lampe, XII^e^ s.

La confrérie de Saint-Nicolas datait du XII^e^ s. ; celle du Rosaire est antérieure à 1667 ; celle des trépassés est plus ancienne.

Cure à la présentation de l'abbé de Marmoutier.

Curés : Pierre de la *Broyère* a pour fermier de la cure et pour procureur Gervais Pousmion, qui traite avec le prieur de Bouère, en 1407. Dix prêtres, y compris M. Péju, vicaire, étaient attachés à l'église en 1541. — Mathurin de *Salles,* du diocèse d'Angers, pourvu, 1560, par désistement de Barthélemy Alexandre, maître ès arts, fait un accord, 1567, avec le chapitre du Mans, au sujet du droit de luminaire dû à la cathédrale ; permute, 1568. — Mathurin *Perrault,* chapelain du Grez en l'église de Saint-Nicolas de Craon, avril 1568, † 1593. — Martin *Aublanc,* chanoine de l'église de Tours, 18 octobre 1593, résigne, 1600. — Vincent Bellier, qualifié curé le 30 octobre 1597, ne pouvait être que desservant. — Urbain de *Guydon* (V. ce nom), 23 mai 1600, se démet, 1607. — François *Noël,* vicaire de Grez, mai 1607, † 1629 après avoir fait plusieurs fondations pieuses. — Jacques du *Boisjourdan,* fils d'Antoine du B., seigneur du dit lieu, maître ès arts de l'université de Paris, février 1630, inhumé dans l'église, le 17 décembre 1631. — Edme *Amyot,* du diocèse de Soissons, docteur de Sorbonne, 16 janvier 1632, permute la même année. — Jacob *Bidou,* du diocèse d'Orléans, docteur en théologie, curé de Saint-Martial de Châteauneuf, 26 avril 1632, était encore en fonction, 1641. — François *Bouju,* de Grez, 1643, s'occupa peu de sa paroisse, fit avec le prieur de Bouère, en 1663, un concordat désavantageux, au sujet de dîmes en contestation, et mourut dans sa maison du Bois- Morin où il demeurait, le 19 juin

1667. — Ignace *Guyot,* de la Flèche, conseiller et aumônier du roi, 25 juin 1667, † 1668. — René *Farion,* directeur spirituel de l'hôpital de Saint-Jean l'Évangéliste d'Angers, pourvu par signature apostolique, août 1669, administra sa paroisse avec un zèle remarquable, fit le voyage de Paris, en 1698, pour défendre ses droits contre le prieur de Bouère et obtint gain de cause, écrivit des notes intéressantes sur sa paroisse et fut inhumé, le 30 janvier 1703, en l'église, dans la chapelle de l'Aubier. Il laissa plusieurs fondations qui sont encore desservies et légua à l'hôpital Saint-Julien de Château-Gontier son lieu de la Bachelotière. — Pierre-Barthélemy *Loppin,* maître ès arts de l'université de Paris, archiprêtre de Loches, pourvu le 6 septembre 1703, devint curé de Bouère, 1707. — François *Garnier,* maître ès arts de l'université d'Angers, curé d'Ognon au diocèse de Senlis, déjà pourvu en 1703, entre en fonctions, 1707, inhumé dans le grand cimetière, le 26 juin 1711. — Jacques *Hanriau,* du diocèse de Blois, curé de Saint-Secondin, au même diocèse, 27 juin 1711, démissionne, 1717. — Toussaint *Hanriau,* du diocèse de Blois, 1727, résigne, 1752. — Jean-Baptiste *Hanriau,* vicaire et neveu du précédent, 16 juin 1752, est inhumé dans le petit cimetière, le 24 août 1760, âgé de 42 ans. — Jérôme-François de *Clinchamp,* curé de Thoiré, installé, le 5 septembre 1760, « honnête, régulier, de talents médiocres, aime que le bien se fasse » (Note de l'évêché en 1778). Sur le registre de l'année 1791, le curé de Grez écrit lui-même : « le dimanche sixième après l'Épiphanie, 13 février, le curé soussigné ayant été sommé de faire le serment sans restriction, a refusé. » Il quitta sa paroisse, après le 19 juillet suivant, date de son dernier acte, et se retira à Paris. Ses meubles furent vendus le 25 avril 1793, nonobstant l'opposition du citoyen Civé. — Jacques Poirier, vicaire originaire de Sablé, refusa aussi le serment, fut déporté en 1792 et revint en 1800 reprendre ses fonctions qu'il exerça jusqu'en 1808, appelé alors à la cure d'Argenton. — Louis Civé, deuxième vicaire, prêta « avec empressement » le serment schismatique, le 13 février 1791, ce qui lui valut d'être nommé curé intrus de Grez, le 25 juillet suivant. Il fut remplacé, en 1793, par René-Louis Château, principal du collège de Château-Gontier.

Jean *Frémondière* (V. ce nom), 1803, † 1822, âgé de 69 ans. — Louis-Jean *Plessis,* 1822, † 1870, dota sa paroisse d'une belle église, de deux écoles et d'un hôpital, aujourd'hui supprimé. — Jean *Mallet,* 1871-1896. — *Guesnier,* 1896.

Le *presbytère,* environné de cours et de jardins d'une contenance d'un journal et demi et reconstruit par M. de Clinchamp, qui fit placer son écusson au-dessus de la porte d'entrée, a été restauré, en 1872, par M. Médina, architecte à Château-Gontier.

Le petit *cimetière* contigu à l'église, était, sauf de rares exceptions, exclusivement réservé aux enfants, au XVIII^{e} s. et, à partir de 1781, il n'est plus mention que du grand cimetière, pollué en 1482 par le meurtre de Pierre Pourveu, et où une croix murée fut bénite par l'archidiacre de Sablé, le 11 juillet 1691. Dans le cimetière actuel sur la route de Gennes, s'élève la chapelle de N.-D. de Pitié, dont la première *pierre fut posée, le 8 juin 1830,* par MM. Charles et Henri du Boisjourdan. Cette chapelle rectangulaire de 7 mètres sur 5, est le lieu de sépulture des familles du Boisjourdan et Jarret de la Mairie.

Écoles

Écoles. — L'un des deux sacristains dotés en 1518 était chargé de faire la classe. Ancel Le Boucher est régent en 1568. La prestimonie de Sainte-Anne est affectée en 1643 à un prêtre « qui montrera aux enfants de la paroisse ». En 1700, les paroissiens assemblés s'engagent à donner au maître d'école, outre sa part de la sacristie et le revenu de la messe de saint Sébastien, un boisseau, un demi ou un quart de boisseau de blé sur chaque métairie ou closerie. Le principal du « collège » jouissait en 1747 de trois maisons avec jardins. On cite en 1667 la rue de l'école. Davelu mentionne aussi le « principal » du collège, 1780. Pierre Chantelou est titulaire de 1747 à 1783 et le temporel est vendu le 13 septembre 1791. On nomma alors René Jardin maître d'école.

L'établissement, tenu par les frères de Sainte-Croix, dont la première pierre avait été posée le 5 mars 1850, a été laïcisé en 1883. — École des filles dirigée depuis 1821 par quatre sœurs d'Évron ; école maternelle laïque, 1895.

Établissements charitables et hospitaliers

Au bourg existait une maison de la *maladrie.* — M. Farion appela en 1677 « pour soulager les pauvres infirmes et soigner l'église à son possible », Jacquine Hérard qui, « en son adolescence, s'estoit rendue à Paris sous la direction de M. Vincent de Paul et sous l'obéissance de M^{lle} Le Gras. »

Bureau de charité ayant en 1894 un revenu de 1.307 fr.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de paroisse appartenait d'abord au châtelain de Bouère. Madeleine de Beaumanoir, qui avait acquis précédemment la terre de la Guenaudière, y joignit, par contrat du 11 avril 1601, la mouvance de toutes les maisons et autres héritages du bourg de Grez. Elle obtint d'Henri IV des lettres patentes datées du mois de juillet « *portant érection de* la seigneurie de Gré et ses dépendances en châtellenie et tous droits en dépendants. » En 1646, les sujets eurent défense de plaider en appel ailleurs que devant le présidial de Château-Gontier. Les réceptions de notaires de la cour de Grez se font depuis régulièrement.

Notes historiques

Notes historiques. – Localités de nom ancien : Gérigné, Chasnay, Mézières, Meignanne, Thévalle, Rochefort, Villeneuve, Vaugerbé, Vaugilmer, le Plessis, Chicheval, Courpied, la Réhorie, Poizelé. — En 1062, Foulques de Bouère donna à Marmoutier, en même temps que Bouère, l'église de Grez, *aliam ecclesiam de Gradibus dictam.* — Depuis cette époque aucun texte important ne parle de cette paroisse. On a eu tort de lui en appliquer d'autres, les uns empruntés au cartulaire du Ronceray, les autres concernant une terre du Grez en Bouessay. — Les habitants de Bouère et de Grez refusent d'aller faire le guet au château de Meslay en 1424, et obtiennent gain de cause en parlement contre Jeanne de Laval. — François Noël, nommé curé de Grez, le 27 mars 1594, n'ose aller prendre possession à cause de la proximité des villes de Sablé et de Château-Gontier et par crainte de ses compétiteurs « du party contraire ». — Épidémie de dysenterie, octobre et novembre 1639. — Mortalité en 1650 et 1662. — Le 6 septembre 1789, les habitants s'organisent en milice bourgeoise sous le commandement de M. du Boisjourdan dont le curieux discours est inséré dans les *Affiches du Mans.* — La garde nationale se porte au secours de Sablé menacé par les brigands qui parcouraient le pays, 29 novembre 1792. — Au mois de juillet 1794, huit patriotes républicains sont tués dans une seule nuit ; six sont fusillés au pied de l'arbre de la liberté le 2 décembre suivant. — Décembre 1797, demande d'une brigade de gendarmerie. — Le 5 janvier 1799, demande de suppression du cantonnement, trop faible pour se défendre. — Jurtille, capitaine de Bouère, envahit le bourg avec ses Chouans le 8 septembre 1799. — Bourmont y loge avec 1 500 hommes après l'affaire de Ballée, le 21 octobre 1799 ; le général Dilly le rencontre quelques jours après, mais file sur Château-Gontier sans l'attaquer. Frotté vient s'aboucher avec lui le 25-26 décembre en vue de la pacification et date de Grez une lettre très énergique à Hédouville. Bourmont y fait célébrer le 21 janvier 1800 un service pour Louis XVI et y assiste en grand uniforme. — Les réfractaires, à la tête desquels étaient Ferré, Guyot, Chesneau et Huet, se tenaient souvent sur Grez-en-Bouère, 1809, 1810. — En mai 1832, après l'affaire de Chasnay, le bourg fut occupé par un cantonnement.

Maires

Maires : *Bot* fils, 1791. — Jean *Godivier,* président de l'administration cantonale ; Jean *Toullier,* maire, 1798. — *Bellier-Chauvelais,* an VIII, an XI. — *Cartier,* an XI. — *Rousseau,* an XII, 1805. — Louis du *Boisjourdan,* 1805, 1807. — *Gallichon de Courchamp,* 1821, 1824. — N. de *Villebois,* 1827. — *Jarret de la Mairie,* 1829. — *Bruneau,* 1835, 1836. — *Liziard,* 1840. — *Jarret de la Mairie,* 1850. — *Douard,* 1855, 1870. — *Bruneau,* 1870-1878. — *Jarret de la Mairie,* 1878-1880. — *Berthelot,* 1880-1888. — Vicomte de *Villebois-Mareuil,* 1888.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1541. — D. Piolin, lettre, s. d. — M. de la Sicottière, *Vie de Louis de Frotté.* — Affiches du Mans, 12 octobre 1789. — Etudes de Grez-en-Bouère. — Bibl. du Mans, Maine, 686. — Arch. de la M., B. 2.273, 2.454, 2.624, 2.632, 2.868 ; L. 108, 237. — Tit. de la Guenaudière. — Arch. d'Indre-et-L., C. 180. — Arch. nat., JJ. 209, f. 117. — Cab. Louis Garnier.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *l'Aubier, le Bois-Morin, Chasnay, l'Entourterie, la Guenaudière, Meignanne.*